

École : CESI École d'ingénieurs
Nom d'usage : CESI École d'ingénieurs
Académie : Versailles
Sites de l'école : Paris-Nanterre, Rouen, Nancy, Toulouse.

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
École : CESI École d'ingénieurs
Spécialité : Maintenance
Site de la formation : Paris-Nanterre, Nancy, Toulouse
Voie : Formation initiale sous statut d'apprenti
Partenariat : Pôle formation UIMM Lorraine Pôle Formation UIMM Occitanie

Rapport établi par Didier ERASME (rapporteur principal et membre de la CTI), Fernando LEAL CALDERON (membre de la CTI) et Jean-Marc THERET (expert de la CTI) présenté en séance plénière de la CTI le 18 novembre 2020.

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Structure d'école d'ingénieur associative solide ;
- Gouvernance structurée et démarche qualité opérationnelle ;
- Politique de ressources humaines volontariste et structurée au niveau de l'établissement CESI école d'ingénieurs ;
- Membre de la COMUE HESAM, lauréat dans le cadre du PAI d'un projet de développer des offres de formations ;
- Grande expérience de la formation par apprentissage ;
- Grande expertise et expérience des pédagogies alternatives en particulier la pédagogie active par problèmes et projets ;
- Choix de l'apprentissage comme voie de formation pour ce Bachelor permettant une diversité sociale dans le recrutement ;
- Bachelor défini sur un créneau de formation opérationnel peu développé malgré un besoin exprimé par les entreprises (nombreuses lettres de recommandation.) ;
- Recherche intégrée dans le laboratoire LINEACT, niveau d'équipement satisfaisant sur le site de Nanterre avec un démonstrateur « industrie du futur », deux fablab et un laboratoire de robotique ;
- Syllabus complet incluant des unités d'introduction à la recherche et de sensibilisation à l'innovation et l'entreprenariat ;
- Des collaborations justifiées (IUMN) et soutien des entreprises ;
- Formation auto-suffisante destinée en premier lieu à une intégration professionnelle immédiate mais dont le support scientifique n'interdit pas une poursuite d'étude.

Points d'attention :

- Expérience internationale proposée limitée au minimum demandé.

Risques :

- Concurrence dans le recrutement entre le cycle préparatoire des formations ingénieur et le Bachelor, potentielle source de confusion pour les étudiants ;
- Marché du travail post-Covid potentiellement incertain.

Opportunités :

- Très fort dynamisme du secteur d'activité visé.

La commission a formulé un avis favorable pour le site de Paris-Nanterre avec les recommandations suivantes :

- Promouvoir les programmes afin de recruter un nombre d'apprentis suffisant dès la première année pour permettre une formation interactive.
- Bien démarquer le recrutement Bachelor et le recrutement en cycle préparatoire par un affichage clair des objectifs de chaque formation en particulier du caractère professionnalisant des Bachelor.
- Capitaliser sur les partenariats industriels existants et renforcer les partenariats académiques.
- Conserver des relations étroites avec les industriels afin d'asseoir la formation sur des applications concrètes et renouvelées.
- Veiller à la bonne intégration des apprentis Bachelor à la vie étudiante de l'établissement.

La commission a formulé un avis défavorable pour les sites de Nancy et Toulouse considérant notamment que l'environnement recherche de la formation n'est pas encore suffisamment développé sur ces deux sites.

Délibéré en séance plénière du 18 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente
Elisabeth CRÉPON